

C'est une attaque contre le régime électoral libre et démocratique beaucoup plus dangereuse que toute l'influence imaginaire des sociétés multinationales et des syndicats internationaux. De plus, nous savons que ce danger existe. Plus près de nous, la preuve nous en a été fournie à l'occasion de la campagne de publicité du secrétaire d'État (M. Faulkner), qui est un tant soit peu responsable de la question du multiculturalisme, et à l'occasion de la campagne pour la réélection du gouvernement du Manitoba, campagne qui s'est soldée par une marge très étroite, grâce à l'utilisation plutôt ambiguë des avantages qui sont exclusifs au parti au pouvoir.

**M. Lalonde:** Et que penser de l'Ontario?

**M. Clark (Rocky Mountain):** J'apporterai plus tard des précisions au sujet des pratiques auxquelles a recours le parti au pouvoir au Manitoba. Je m'abstiendrai de faire quelque allusion au parti au pouvoir dans la province d'origine du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde).

Les abus du parti au pouvoir au Manitoba constituent un exemple par excellence de ce que peut commettre un gouvernement. Toutefois, monsieur l'Orateur, je veux souligner maintenant que la possibilité réelle d'abus d'autorité de la part d'un parti au pouvoir est un sujet dont ce bill ne dit absolument rien.

**M. Baker:** Exact.

**M. Clark (Rocky Mountain):** Seuls les naïfs considéreraient cela comme une coïncidence, surtout quand le bill est inscrit au nom du maître-stratège du parti libéral. Ce n'est pas par coïncidence que les abus dont on ne dit mot sont ceux qui, en politique fédérale, profitent le plus au parti libéral.

Le président du Conseil privé a déclaré qu'il accueillerait volontiers des propositions d'amendement et nous allons lui en présenter. Si le NPD est sincère dans son désir de lutter contre les abus, il nous aidera à restreindre ou à éliminer la possibilité pour un parti au pouvoir d'utiliser des fonds publics, de la publicité, des avions et d'autres moyens privilégiés pour promouvoir sa cause et fausser le système en portant préjudice au principe d'une élection libre et juste.

J'admets qu'il ne sera pas facile d'établir la distinction entre une utilisation à des fins partisans et une utilisation à des fins légitimes, mais ce serait tout à fait irréfléchi de la part du Parlement que d'adopter ce bill sans restreindre la possibilité d'abus d'autorité de la part d'un parti au pouvoir. Dans sa forme actuelle, ce bill est une invitation au désarmement unilatéral. Les partis de l'opposition sont d'ailleurs désavantagés dans notre régime parlementaire. Même si nos paroles sont plus sensées que celles du gouvernement, les déclarations de ce dernier portent la promesse d'une action et sont ainsi plus facilement retenues. Par exemple, la proposition du chef de l'opposition d'empêcher le régime fiscal de profiter de l'inflation avait moins de force comme proposition venant de lui que lorsqu'elle a été adoptée vaille que vaille par le ministre des Finances (M. Turner) dans une de ces pirouettes qui en sont venues à caractériser cet homme de principe. Être dans l'opposition comporte certains autres désavantages, dont le moindre n'est certainement pas le risque de paraître négatif à cause de l'obligation constitutionnelle de se montrer sceptique à propos des propositions du gouvernement.

### Dépenses d'élection

● (2050)

Ces désavantages sont un aspect inéluctable du régime. Nous les accepterons pendant la courte période où nous demeurerons dans l'opposition. Cependant, ces désavantages se distinguent des avantages illégitimes que les gouvernements retirent de leur accès au Trésor public. Par ce bill, le gouvernement propose de limiter encore davantage les capacités restreintes des partis de l'opposition à lui faire face, tout en refusant de désarmer la principale arme d'un parti au pouvoir, sa capacité d'employer des deniers publics à des fins partisans. Ce bill sera une fraude si nous ne l'amendons pas de façon à limiter le parti au pouvoir aussi efficacement que les partis d'opposition.

Monsieur l'Orateur, j'ai dit que je reviendrais sur la question du Manitoba. Les exemples d'abus ne sont pas seulement des exemples d'abus. Ils mettent également en évidence le fait que le NPD a démontré dans la pratique que les motifs qui l'ont poussé à chasser les vendeurs du temple étaient simplement de prendre leur place. Le seul changement apporté par le gouvernement néo-démocrate a été de rendre les intrigues encore pires. Il a commis des abus investis d'une autorité morale. Monsieur l'Orateur, je demande à la Chambre de considérer ce qui s'est fait au Manitoba en 1973 et de se demander, que chaque député se demande, quelle entreprise multinationale, ou autre épouvantail, a autant abusé de son autorité pour dénaturer le principe de l'égalité des chances dans une élection.

Les élections avaient lieu en juin. De janvier à mai, on a diffusé un programme progressif de réclame à la radio, à la télévision et dans les journaux, sous le prétexte d'expliquer comment réclamer le dégrèvement des frais de scolarité, mais au fond pour vanter le programme.

**M. Faulkner:** Que dites-vous de ce qui se fait en Ontario?

**M. Clark (Rocky Mountain):** Le secrétaire d'État est responsable de la campagne sur le multiculturalisme.

Pendant ce temps, au Manitoba, le gouvernement augmentait progressivement ses dépenses pour faire de la réclame aux divers ministères et agences, expliquant, bien entendu, les choses merveilleuses qu'il accomplissait; tout cela, comme prélude aux élections? En mai, dans pratiquement toutes les boîtes aux lettres des agriculteurs manitobains, une brochure du gouvernement apparaissait mystérieusement annonçant les grands projets agricoles du gouvernement, brochure financée bien entendu par des deniers publics. Le même mois, une semaine avant qu'on annonce les élections, une lettre personnelle portant l'entête du «Cabinet du premier ministre» était envoyée à tous les habitants de la province les informant de la suppression de la prime de l'assurance-santé. Et avant cela, sur le même papier à lettre, les mêmes contribuables assumant les frais de poste, le premier ministre de la province envoyait une lettre personnelle à tous les citoyens à qui l'on accordait une subvention pour l'amélioration de leurs logements. Cette intervention personnelle, sous la signature du premier ministre, fut faite dans une province où, vous ne l'aurez pas oublié, le parti au pouvoir tenait à demeurer incognito, en proclamant le nom du chef—aux dépens du public.

Au cours de la campagne elle-même, le premier ministre fit ses tournées à bord d'un appareil de la Saunders Aircraft.

**Une voix:** Davis fit de même en Ontario.